HF3226
.A314

1981 Pt.5

L'EXPLOITATION D'UNE ENTREPRISE AU CANADA

LE MILIEU DES AFFAIRES

Révisé en 1981

Industry, Trade and Commerce
Industrie et Commerce
OCT 8 1981
Library

L'EXPLOITATION D'UNE ENTREPRISE AU CANADA

LE MILIEU DES AFFAIRES

Gouvernement du Canada
Government of Canada

Industrie et Commerce
Industry, Trade and Commerce

AVANT-PROPOS

La présente brochure n'est peut-être qu'une très brève introduction au problème posé par l'exploitation d'une entreprise au Canada, mais elle ne constitue que le premier chapitre d'une série de publications qui s'intitule «l'Exploitation d'une entreprise au Canada » et qu'a préparée le ministère de l'Industrie et du Commerce, à Ottawa.

Dans ses divers chapitres, cette série vise d'abord à brosser un tableau des lois et règlements fondamentaux qui régissent l'exploitation d'une entreprise au Canada. Pour assurer l'exactitude et la mise à jour de l'ensemble de la série, chaque chapitre se présente séparément sous les titres suivants:

L'exploitation d'une entreprise au Canada —

- Modes d'organisation commerciale
- Régime douanier du Canada
- Impôts sur le revenu, les entreprises, la propriété foncière
- Taxes de vente, d'accise, d'achat
- Législation ouvrière
- Normes de construction et du matériel
- Mesures fédérales de stimulation de l'industrie
- Brevets, marques de commerce, dessins industriels et droits d'auteur

On peut également se procurer la brochure qui s'intitule:

« Le Financement des industries canadiennes. »

Pour tout renseignement, s'adresser au:
Centre des entreprises
Ministère de l'Industrie et du Commerce
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Tél: frais virés (613) 995-5771

Révisé en 1981

TABLE DES MATIÈRES

L'établissement d'une entreprise au Canada A-4
L'exploitation d'une entreprise A-4
Accords de licences et de coentreprise A-5
L'incidence des impôts A-5
L'incidence des droits de douane A-6
Financement A-6
Immigration A-7
Assistance offerte à l'industrie A-7
Aide fédérale A-8
Aide provinciale A-8
Aide municipale A-9
Autres sources d'aide A-9
Renseignements complémentaires A-9
Immigration — Bureaux à l'étranger . . . . . Appendice "A"
Bureaux à vocation commerciale du Gouvernement canadien à l'étranger . . . . . Appendice "B"
Bureaux régionaux et Centre des entreprises du ministère de l'Industrie et du Commerce. . . . . Appendice "C"
Bureaux provinciaux d'expansion industrielle . . . . . Appendice "D"
Banques canadiennes à charte . . . . . Appendice "E"
Bureaux d'expansion industrielle des compagnies ferroviaires . . . . . Appendice "F"

L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ENTREPRISE AU CANADA

Comme par le passé, le Canada a besoin de beaucoup d'investissements pour assurer la poursuite de l'essor de son économie. Voilà pourquoi le gouvernement continue de faire bon accueil aux investissements étrangers.

Toutefois, les hommes d'affaires étrangers qui souhaitent établir une entreprise au Canada doivent avoir à l'esprit les dispositions de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger. Le gouvernement canadien est tenu par cette loi d'examiner les modalités suivantes d'investissement pour avoir l'assurance qu'elles offrent des avantages appréciables au Canada:

1. l'acquisition du contrôle d'une entreprise commerciale canadienne par une entreprise étrangère ou un particulier étranger;
2. la création d'une nouvelle entreprise au Canada par des étrangers qui ne possèdent pas encore une entreprise existante au Canada, et
3. la création d'une nouvelle entreprise au Canada par des étrangers qui ont déjà une entreprise existante au Canada, si la nouvelle entreprise n'est pas liée avec l'entreprise existante.

Le gouvernement a énoncé des principes directeurs qui donnent une définition large du lien ou de l'affinité. On veille ainsi à ne pas entraver les investissements qui ont pour objet le maintien et l'extension des activités commerciales déjà déployées par les sociétés étrangères dont l'établissement au Canada est un fait accompli.

Pour déterminer si un investissement offre au Canada un avantage appréciable, le gouvernement en cerne l'effet sur des facteurs comme l'emploi, la transformation des ressources, l'utilisation des biens et services produits au Canada, les exportations, la concurrence, la participation des Canadiens, la productivité, l'efficacité industrielle, les progrès techniques, la création de produits nouveaux et la variété des produits au Canada. Il considère aussi la compatibilité de l'investissement avec les politiques nationales en matière industrielle et économique.

Il importe de le souligner, la Loi sur l'examen de l'investissement étranger a pour but, non pas de bloquer ou de décourager l'investissement étranger de telle ou telle source, mais plutôt de fournir la certitude que pareil investissement apporte au Canada des avantages appréciables. On peut se procurer de plus amples renseignements sur cette loi en s'adressant à l'Agence d'examen de l'investissement étranger, 235, rue Queen, case postale 2800, succursale D, Ottawa (CANADA), K1P 6A5.

L'EXPLOITATION D'UNE ENTREPRISE

Une société étrangère doit se faire enregistrer ou obtenir une licence dans la province où elle compte « exploiter une entreprise », et, d'ordinaire, il lui faut déposer la procuration autorisant un résidant de ladite province à exécuter des contrats et à accepter les assignations en justice dans toutes les poursuites et procédures intentées par ou contre cette firme sur le territoire de la province. En outre, les sociétés étrangères exerçant leur activité au Canada sont tenues de respecter les lois et règlements qui ont une portée générale ou qui s'appliquent en particulier à leur mode d'activité commercial. Les règlements touchant les documents d'importation, les registres comptables, les permis d'exploitation etc ... traitent exactement de la même façon les succursales, les filiales et les entreprises du pays.

On peut constituer une société anonyme en vertu des lois fédérales ou provinciales. Quand une maison étrangère organise une filiale en société anonyme et que cette opération se fait au niveau fédéral, le siège social doit être au Canada. Par ailleurs, si l'opération s'effectue au niveau provincial, le siège social doit normalement se trouver dans la province en cause.

Bien que la loi au Canada n'impose aucune participation canadienne obligatoire aux entreprises étrangères, des avantages fiscaux sont accordés aux manufacturiers et aux entreprises incorporant une certaine proportion d'intérêt canadiens. Ces mesures n'ont aucun caractère réglementaire et ne servent nullement à surveiller la participation étrangère au marché canadien. Puisqu'on les considère surtout comme des stimulants, un exposé de ces mesures est contenu dans le fascicule de cette série intitulé « Mesures fédérales de stimulation » de l'industrie. La Loi sur l'examen de l'investissement étranger incite les compagnies étrangères à faire participer les citoyens canadiens en temps qu'actionnaires et membres du conseil d'administration.

L'industrie canadienne et tous les secteurs de l'économie sont en pleine conversion métrique (SI). Pour plus de renseignements à ce sujet, écrire à: Commission métrique Canada, C.P. 4000, Ottawa (Ontario) K1A 0H5.

ACCORDS DE LICENCES ET DE COENTREPRISE

Le gouvernement fédéral, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, encourage la participation des intérêts étrangers au développement du secteur manufacturier canadien par les accords de licences, de coentreprise, et autres.

Pour diverses raisons, bien des sociétés étrangères ne sont pas en mesure d'établir au Canada leurs propres dispositifs de production. Dans ces conditions, il est avantageux d'utiliser les services canadiens de production et de distribution pour s'assurer la meilleure part de ce débouché en pleine expansion. C'est possible grâce à un accord de licence ou de coentreprise réalisé entre deux entreprises intéressées. En pareil cas, d'ordinaire, le fabricant canadien obtient une licence exclusive pour le Canada, en plus de l'aide technique et de la protection d'un brevet. En certains cas, il se peut qu'une firme étrangère préfère confier par contrat à une société canadienne le soin de fabriquer ses produits; puis la firme étrangère en organise la distribution et la vente au Canada par l'entremise de ses propres services distincts. Dans tous ces cas-là, il peut en résulter des avantages réciproques avec un minimum de capitaux engagés par la société étrangère.

Si des fabricants étrangers souhaitent que leurs produits soient fabriqués au Canada, en vertu d'une licence ou d'une autre entente, ils doivent soumettre leur demande au bureau du délégué commercial le plus proche ou à la Division des renseignements sur le commerce et les projets, ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa. Ils doivent fournir des détails sur la nature de l'article en question, sa présentation commerciale et le mode de financement désiré. Le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce communiquera directement avec les fabricants canadiens ou fera de la publicité dans tout le pays grâce au « Bulletin de produits nouveaux ». Dans de telles circonstances, il importe de faire protéger l'article à l'aide d'un brevet. S'il n'y a pas de brevet, il est peu probable que les fabricants canadiens soient intéressés à l'offre puisqu'ils n'ont, dans la plupart des cas, aucune protection contre ceux qui fabriqueraient l'article, soit en le copiant directement, soit en ayant recours à la documentation étrangère sur les brevets pour obtenir les renseignements nécessaires sur la production de l'article au Canada.

Le marché canadien accueille favorablement les participations étrangères qui s'effectuent par cession de licence, par voie de coentreprise et par contrat avec des maisons déjà existantes. Les avantages offerts pour faciliter les placements directs de l'étranger confirment le fait. Il n'y a pas de restrictions sur les entrées et les sorties de capitaux. Les banques, les sociétés et les particuliers sont libres de traiter en devises étrangères, d'en posséder et d'effectuer leurs paiements dans la monnaie de leur choix. Un investisseur peut, à son gré, liquider ses affaires au Canada et en transférer le montant à l'extérieur dans la monnaie voulue. Tant que les investissements sont en cours, les bénéfices, les dividendes et les redevances peuvent être remis à volonté.

L'INCIDENCE DES IMPÔTS

La Loi de l'impôt sur le revenu frappe les non-résidents, si l'on juge qu'ils « exploitent une entreprise » au Canada. L'article 253 de la Loi de l'impôt sur le revenu désigne certaines activités qui sont censées être « l'exercice d'une entreprise » en notre pays; en conséquence, les bénéfices de «l'entreprise » au sens étendu par cette disposition sont assujettis à l'impôt canadien sur le revenu. L'application de l'impôt canadien sur le revenu aux non-résidents peut être modifiée par les accords fiscaux entre le Canada et plusieurs pays. En effet, le Canada a conclu des accords fiscaux généraux avec les pays suivants: l'Autriche, l'Australie, la Belgique, la Grande-Bretagne, le Danemark, la République fédérale d'Allemagne, la Finlande, la France, Israël, l'Irlande, l'Italie, la Jamaïque, le Japon, le Libéria, la Malaisie, le Maroc, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, le Pakistan, les Philippines, Singapour, la Suède, l'Espagne, la Corée du Sud, la Suisse, la République d'Afrique du Sud, la Trinité et Tobago, les États-Unis d'Amérique. Les directeurs d'entreprises de ces pays ne sont pas normalement assujettis à l'impôt sur le revenu au Canada, à moins qu'ils n'y possèdent un « établissement permanent » ou qu'ils n'y exercent leur activité par l'entremise d'une filiale canadienne.

Qu'une entreprise au Canada se présente sous la forme d'une société (en vertu de la loi au Canada), filiale de la maison mère étrangère, ou d'une succursale (non constituée en société distincte au Canada) d'une maison étrangère, elle est astreinte aux prescriptions visant l'enregistrement ou les licences tout comme une société cana-

dienne, et l'impôt canadien sur le revenu est payable au barème normal d'une société. Dans le cas d'une filiale canadienne, on prévoit aussi un impôt de retenue sur les dividendes remis à sa compagnie mère non résidente. Dans le cas d'une succursale canadienne d'une société étrangère, on prévoit un impôt supplémentaire (d'ordinaire appelé « impôt de succursale ») qui remplace en fait l'impôt de retenue sur les dividendes d'une filiale.

Les transactions commerciales par l'entremise d'agents industriels, de distributeurs ou d'autres personnes qui détiennent les droits d'achat et de vente en leur nom, n'assujettissent pas un propriétaire d'entreprise étrangère à l'impôt sur le revenu canadien. De même, ces opérations n'obligeraient pas une société étrangère à s'enregistrer aux termes d'une loi provinciale. Dans la majorité des cas, les vendeurs non résidants ne sont pas tenus de s'inscrire en vertu d'une loi provinciale. Les ventes de propriétaires étrangers à des clients canadiens, si elles s'effectuent uniquement par correspondance, ne sont pas assimilées à « l'exploitation d'une entreprise » au Canada; elles ne seraient donc pas astreintes à l'impôt sur le revenu.

On trouvera de plus amples détails sur l'impôt au Canada dans les chapitres intitulés "Impôt sur le revenu, les entreprises, la propriété foncière", et "Taxes de vente, d'accise, d'achat" de cette série.

INCIDENCE DES DROITS DE DOUANE

La fondation d'une nouvelle industrie ou l'expansion d'installations existantes nécessite souvent l'importation de machines, d'outillage et d'autres articles. Ces importations sont assujetties à la législation canadienne sur les douanes. Il n'existe pas de concessions douanières, d'exemptions ou de remboursements applicables du fait qu'une société s'établit ou se développe au Canada. Toutefois, certains numéros du tarif permettent l'entrée de machines et d'éléments de production à des taux préférentiels, ou sous bénéfice du drawback, si leur importation vise certaines fins. De même, le Programme des machines administré par le ministère de l'Industrie et du Commerce prévoit que les articles classés sous les numéros tarifaires 42700-1, 42701-1 et 41100-1 (qui visent la plupart des machines et des appareils d'équipement utilisés par l'industrie secondaire) peuvent être admissibles à une remise de droits quand les machines importées ne se trouvent pas chez les fabricants canadiens.

Outre le droit de douane applicable aux articles importés, la valeur déclarée en fonction de laquelle on perçoit ce droit revêt aussi une importance primordiale. Le matériel et les pièces composantes importées pour la fabrication au Canada sont évalués à des prix comparables aux cours du marché d'origine. Quand les articles importés sont simplement destinés au montage sur place, l'économie réalisée sur leurs estimations n'est pas grande, mais elle peut le devenir quand on incorpore aussi du matériel canadien en quantité suffisante dans la fabrication du produit au Canada.

Qu'ils soient neufs ou usagés, les machines et le matériel importés sont frappés des mêmes droits de douane, sauf que la valeur déclarée est moins élevée pour un outillage d'occasion. On permet aux immigrants d'importer en franchise l'équipement personnel nécessaire à leur travail.

Les échantillons sont assujettis aux droits de douane et aux taxes courantes, sauf ceux destinés à la publicité. On exige que l'importateur ou le vendeur dépose une caution égale aux droits douaniers et aux taxes qui sont payables en général sur les marchandises en question. Ce montant est remboursé lors de l'exportation, qui doit s'effectuer dans les six mois, et les échantillons sont soumis à l'inspection des autorités douanières. Les échantillons importés aux fins de démonstration doivent ressortir du pays dans les 60 jours. Les échantillons ayant une valeur commerciale et expédiés au Canada par la poste sont frappés de droits de douane tout comme des envois commerciaux.

Pour de plus amples renseignements, consulter le fascicule de la présente série qui s'intitule Régime douanier du Canada.

LE FINANCEMENT

Les facilités de financement des entreprises au Canada ont progressé au même rythme que l'expansion industrielle et économique. Les services des institutions financières au Canada sont variés et souples, qu'il s'agisse de capital d'exploitation ou de placements à long terme.

Les onze banques commerciales à charte du Canada fournissent surtout des fonds à court et

moyen termes aux entreprises industrielles et commerciales. Dans le cours normal des choses on accorde des prêts bancaires pour le capital de roulement. Le rôle de la banque commerciale est complété par un nombre croissant d'autres institutions du domaine financier. Les sociétés de prêts, d'assurances, de fiducie, d'hypothèques, y compris des institutions privées dont la création vise spécialement la participation à l'essor de l'industrie, répondent de plus en plus aux besoins de prêts à long terme et de fonds nécessaires à l'acquisition d'actions dans les nouvelles entreprises industrielles et commerciales et dans celles qui existent déjà.

Même si le gouvernement fédéral ne fournit pas normalement d'aide financière aux industries nouvelles ou existantes, il est disposé à en fournir en prêtant le capital nécessaire lorsque les fonds requis ne sont pas disponibles ailleurs à des conditions raisonnables. La Banque fédérale de développement, organisme du gouvernement fédéral, peut fournir de l'aide financière à l'expansion et à la modernisation des entreprises canadiennes. D'ordinaire, elle prête à terme des fonds qui servent à acquérir des terrains, des immeubles, des machines, de l'équipement. Elle a son siège social au 151, rue Sparks Ottawa (Canada); elle a des bureaux régionaux dans tous le pays.

La plupart des gouvernements provinciaux ont créé des organismes pour aider à financer des projets industriels et commerciaux qu'on juge profitables à l'économie provinciale. Ces organismes peuvent, de diverses façons, aider financièrement à développer des installations existantes ou à établir une nouvelle entreprise.

Un exposé plus complet des facilités financières fournies par le gouvernement et par l'entreprise privée se trouve dans la brochure « Le Financement des industries canadiennes » qu'on peut se procurer au ministère de l'Industrie et du Commerce à Ottawa.

L'IMMIGRATION

En vertu de sa législation en matière d'immigration, le Canada accueille des immigrants qui lui arrivent des quatre coins du monde, sans égard à la race, la religion ou la nationalité. Il souhaite particulièrement l'établissement de ceux qui ont les moyens et les aptitudes de fonder un commerce ou de se livrer à l'agriculture. L'entrée au pays est toutefois soumise à des formalités dont les détails s'obtiennent aux bureaux de l'immigration canadienne mentionnés à l'appendice « A » ci-joint. On peut également à cette fin s'adresser à la Division de l'immigration, Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, Ottawa, Canada, K1A 0J9.

Les hommes d'affaires sont également bien reçus au Canada durant le temps requis pour amorcer ou conclure un contrat avec des entreprises canadiennes. Les formalités concernant leur admission sont réduites au minimum, mais en certains cas un visa peut être nécessaire. Il est alors recommandé de se renseigner assez longtemps d'avance auprès des autorités canadiennes.

L'entrée des travailleurs temporaires, soit individuellement soit en groupe, est également assujettie à des formalités. Il arrive que des sociétés viennent exploiter leur entreprise pour un certain temps au Canada alors que d'autres y entrent pour réaliser un seul projet. Dans l'un ou l'autre cas, elles souhaitent y venir avec certains de leurs cadres. L'entrée de telles personnes est chaque fois soumise à une autorisation qui s'obtient d'un bureau de l'immigration canadienne mentionné à l'annexe « A». Les hommes d'affaires qui ont besoin de renseignements une fois au Canada peuvent s'adresser à l'un des bureaux de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada.

La demande de droit d'entrée doit faire état des renseignements suivants: la nature du projet; le nombre de personnes devant entrer au pays et leur ancienneté au sein de l'entreprise; les travaux à accomplir; la date prévue d'arrivée et le point d'entrée au Canada ainsi que la durée du stage. Il importe aussi de fournir les détails pertinents au sujet des individus qui ne sont pas citoyens de leur pays de résidence et de soumettre la preuve qu'ils y seront réadmis à leur retour.

ASSISTANCE À L'INDUSTRIE

L'importance de l'industrialisation pour l'expansion économique du Canada est reconnue aux trois échelons de gouvernement: fédéral, provincial et municipal. Afin de stimuler la création de nouvelles industries et d'encourager l'expansion des affaires dans les diverses régions, les gouver-

nements de ces trois paliers disposent d'organismes spéciaux qui aident et conseillent l'homme d'affaires. Les banques, les entreprises d'énergie électrique, les compagnies de chemin de fer et d'autres sociétés privées s'occupent aussi de pousser l'expansion industrielle et forment un réseau de services compétents qui veillent à résoudre les problèmes de l'industriel.

Aide fédérale

Pour aider l'homme d'affaires qui souhaite vraiment exercer une activité productive au Canada, le gouvernement fédéral offre un concours précieux par l'entremise de ses divers ministères et organismes.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce est le centre de l'aide gouvernementale aux entreprises de fabrication et de transformation grâce à ses services et à ses contacts avec tous les autres ministères et organismes d'ordre fédéral ou provincial.

Parmi les nombreux services offerts par le ministère de l'Industrie et du Commerce en coopération avec les représentants commerciaux du Canada à l'étranger, les suivants sont probablement les plus importants:

- renseignements pour établir une usine ou pour trouver des fournisseurs;
- données statistiques et état du marché concernant la production canadienne, les importations et les exportations;
- renseignements particuliers sur l'importation de certains produits groupés d'ordinaire sous des rubriques générales;
- lettres des présentation à des maisons canadiennes, qui cherchent à fabriquer de nouveaux produits, en vertu d'une licence, d'un contrat ou de toute autre entente;
- avis et conseils sur les lois, règlements et autres sujets ayant trait à l'établissement et à l'exploitation d'une entreprise au Canada;
- lettres de présentation à des associations, aux organismes gouvernementaux, aux autorités provinciales et aux commissaires à l'industrie des municipalités;
- sources des données spécialisées et techniques.

En résumé, le ministère de l'Industrie et du Commerce est prêt, avec les moyens voulus, à fournir les données essentielles, les renseignements, conseils et lettres de présentation qui, autrement, exigeraient de multiples recherches. Le délégué commercial et le ministère de l'Industrie et du Commerce à Ottawa vous invitent à demander des renseignements. La liste d'adresses du Service du commerce extérieur à l'étranger figure à l'Appendice « B ».

Aide provinciale

Les dix gouvernements provinciaux du Canada jouent un rôle d'une importance essentielle dans l'encouragement de l'expansion industrielle du pays. Comme chaque province peut concentrer ses efforts sur une région géographique donnée, elle peut fournir des données détaillées et des directives que les hommes d'affaires intéressés ne pourraient peut-être pas obtenir autrement.

Chaque province a créé un ministère ou un organisme pour effectuer ce travail spécialisé. Ces bureaux peuvent donner des renseignements et des conseils ayant trait à un projet ou un problème particulier. Par exemple, des rapports détaillés peuvent être préparés sur les questions suivantes: sources des matières premières, coût de l'énergie et du combustible, disponibilité de la main-d'oeuvre, heures de travail et taux des salaires, ressources hydrauliques et réseaux d'égouts, services de transport et possibilités du marché pour votre produit. Dans la majorité des cas, on peut prendre des dispositions pour visiter les emplacements choisis, les terrains industriels, les usines à vendre ou à louer.

Pour aider les maisons canadiennes qui souhaitent obtenir une licence de production étrangère, et les hommes d'affaires étrangers qui désirent fabriquer des produits ou placer des fonds au Canada, les provinces ont ouvert des bureaux ou envoyé des représentants dans plusieurs des plus grandes villes des États-Unis et de l'Europe.

Pour compléter leurs services et leurs travaux de planification, plusieurs des provinces ont créé des organismes ou adopté des lois qui permettent d'offrir de l'aide financière sous diverses formes pour développer des industries existantes ou en implanter de nouvelles.

Comme les gouvernements provinciaux discernent fort bien la portée de leurs services et l'étendue de leurs ressources, ils ne demandent qu'à vous amener sur leurs marchés et à vous faire profiter de leurs avantages respectifs; ils vous donneront aussi tout l'aide dont vous pouvez avoir besoin pour implanter au Canada une entreprise de production. Les adresses des bureaux provinciaux s'occupant d'expansion industrielle figurent à l'appendice « D ».

Aide municipale

Dans la plupart des cas, le choix d'un emplacement entraîne le choix d'une municipalité. La majorité des municipalités du Canada s'occupent activement d'attirer de nouvelles industries dans leur région et d'aider les sociétés existantes dans leurs projets de développement. Plusieurs villes et cités ont nommé des représentants spéciaux ou des délégués pour s'occuper d'expansion industrielle, y compris la planification industrielle et une publicité énergique pour les avantages qu'elles offrent. La plupart des centres et des municipalités ont des relevés détaillés de leurs services à l'industrie: l'électricité, les services d'eau et d'égout, les chemins, les emplacements industriels, les locaux disponibles pour les usines, etc.

Certaines municipalités, de leur propre initiative ou par l'entremise de gouvernements municipaux privés, peuvent aider par exemple en faisant construire des immeubles locatifs ou en prenant des dispositions pour que ces locaux soient construits sur demande.

Comme il existe au Canada un grand nombre de municipalités et de villes avec des services aussi bons les uns que les autres, et vu leur étroite collaboration avec leurs gouvernements provinciaux respectifs, on conseille aux hommes d'affaires de consulter les organismes provinciaux d'expansion industrielle afin de décider du centre le plus approprié à leurs besoins.

Autres formes d'aide

Tout exposé du concours prêté à l'industrie serait incomplet si l'on n'indiquait pas les sources d'aide et de renseignements autres que les gouvernements. Ces organismes sont nombreux et variés; il est donc impossible d'en fournir tous les détails dans une publication de ce genre.

L'éventail des organismes publics et privés qui s'occupent de développement industriel au Canada comprend les banques à charte, les compagnies de production d'électricité, les sociétés ferroviaires, les associations d'entrepreneurs dans certaines industries de fabrication, des organismes privés de recherches et des organisateurs-conseils. Vu que leur spécialité est de s'occuper de la création et de l'essor d'industries secondaires, ces organismes secondent les efforts des gouvernements fédéral et provinciaux. Plusieurs ont des représentants permanents dans les grandes régions industrielles à l'étranger.

Les adresses des banques à charte figurent à l'appendice « E », et celles des sociétés ferroviaires à l'appendice « F ».

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Plusieurs des sujets abordés dans le présent fascicule — taxes, droits douaniers, financement, donnent lieu à des exposés plus circonstanciés dans des cahiers distincts de cette série. On peut se procurer ces cahiers au ministère de l'Industrie et du Commerce, à Ottawa, ou par l'entremise du délégué commercial canadien dans la région en cause.

APPENDICE « A »

IMMIGRATION – BUREAUX À L'ÉTRANGER

AFRIQUE DU SUD
Ambassade du Canada
Service d'immigration
8th Floor, Kingsley Bldg.
Corner Church & Beatrix Streets
Arcadia, Pretoria 0083

Consulat du Canada
30 Hout Street, 16th Floor
C.P. 683
Capetown

ALLEMAGNE
Ambassade du Canada
Service d'immigration
5300 Bonn-Bad Godesberg
Michaelplatz

Consulat du Canada
7000 Stuttgart 1
Koenigstrasse 20

ARGENTINE
Ambassade du Canada
Service d'immigration
Suipacha et Santa Fé
Ed. Brunetta
Buenos Aires

AUSTRALIE
Consulat général du Canada
Service d'immigration
8th Floor, AMP Centre
50 Bridge Street
Sydney 2000, N.S.W.

AUTRICHE
Ambassade du Canada
Service d'immigration
Dr. Karl Luegerring 10
A-1010 Vienne

BARBADE
Haut-commissariat du Canada
Commonwealth Development
Corporation Building
Culloden Road
St. Michael, Barbados

BELGIQUE
Ambassade du Canada
Service d'immigration
6, Rue de Loxum, 3e étage
B-1000 Bruxelles

CHILI
Ambassade du Canada
Service d'immigration
Ahumada 11, 10e étage
Santiago

COLOMBIE
Ambassade du Canada
Service d'immigration
Calle 58, N° 10-42
4e étage
Bogota

CORÉE
Ambassade du Canada
Service d'immigration
9e étage, Hankook Ilbo Building
14 Joonghak-dong
Chongro-ku
C.P. 6299
Séoul 100

CÔTE-D'IVOIRE
Ambassade du Canada
Service d'immigration
Immeuble « Le Général »
4e et 5e étages
avenue Botreau-Roussel
B.P. 21194
Abidjan

ÉGYPTE
Ambassade du Canada
Service d'immigration
6, rue Mahomed Fahmi El Sayed
Le Caire

ESPAGNE
Ambassade du Canada
Service d'immigration
Edificio Goya – Apartado 207
Nunez de Balboa 35
Madrid

ÉTATS-UNIS
Consulat général du Canada
Service d'immigration
P.O. Box 56169
900 Coastal State Building
260 Peachtree Street Northwest
Atlanta, GA 30303

Consulat général du Canada
Service d'immigration
500 Boylston Street, 6th Floor
Boston, MA 02116

Consulat du Canada
Service d'immigration
3550 Marine Midland Centre
Buffalo, NY 14203

Consulat général du Canada
Service d'immigration
310 Michigan Avenue, Suite 2000
Chicago, IL 60604

Consulat du Canada
Service d'immigration
2001 Bryan Tower, Suite 1600
Dallas, TX 75201

Consulat du Canada
Service d'immigration
1920 First Federal Building
1001 Woodward Avenue
Detroit, MI 48226

Consulat général du Canada
Service d'immigration
7th Floor, 510 West Sixth Street
Los Angeles, CA 90014

Consulat du Canada
Service d'immigration
Chamber of Commerce Building
15 South Fifth Street
Minneapolis, MN 55402

Consulat général du Canada
Service d'immigration
16th Floor, 1251 Avenue of the Americas
New York, NY 10020

Consulat général du Canada
Service d'immigration
1 Maritime Plaza, 11th Floor
Corner Clay and Front
San Francisco, CA 94111

Consulat général du Canada
Service d'immigration
412 Plaza 600 Building
Sixth Avenue and Stewart Street
Seattle, WA 98101

FRANCE

Consulat général du Canada
Service d'immigration
15, allées de Chartres
33080 Bordeaux CEDEX

Consulat général du Canada
Service d'immigration
24, avenue du Prado
13006 Marseille

Ambassade du Canada
Service d'immigration
4, rue Ventadour
75042 Paris CEDEX 01

Consulat général du Canada
B.P. 288/R7
10, Place du Temple Neuf
67007 Strasbourg

GRANDE-BRETAGNE

Consulat du Canada
Canada House
22 North Street
Belfast BT1 ILA, Northern Ireland

Consulat du Canada
Bristol and West House
2 St. Philip's Place
Birmingham B3 2QJ

Consulat du Canada
Service d'immigration
Ashley House, 195 West George Street
Glasgow G2 2HS, Scotland

Haut-commissariat du Canada
Service d'immigration
38 Grosvenor Street
London WIX 0AA

Consulat du Canada
Barlow House, 2nd Floor
Minshull Street
Manchester MI 2GJ

GRÈCE

Ambassade du Canada
Service d'immigration
4, rue Ioannou Ghennadiou
Athènes 140

HAÏTI

Ambassade du Canada
Service d'immigration
Angle des rues Camille-Léon
et des Marguerites
Port-au-Prince

HONG KONG
Commission pour le Canada
Service d'immigration
1 Hennessy Road
Asian House, 14th Floor
P.O. Box 20264
Victoria

HONGRIE
Ambassade du Canada
Service des visas
Budakeszi utca 55/d, P. 8
Budapest

INDE
Haut-commissariat du Canada
Service d'immigration
Shanti Path, Chanakyapuri
P.O. Box 5209
New Delhi 21

IRAN
Ambassade du Canada
Service d'immigration
57 Darya-Noor
Takut-E-Tavoos
Téhéran

IRLANDE
Ambassade du Canada
Service d'immigration
65/68 St. Stephen's Green
Dublin 2

ISRAËL
Ambassade du Canada
Service des visas
7, rue Havakuk
Tel Aviv

ITALIE
Consulat général du Canada
Service d'immigration
Via Vittor Pisani 19
20124 Milan

Ambassade du Canada
Service d'immigration
Via Zara 30
00197 Rome

JAMAÏQUE
Haut commissariat du Canada
Service d'immigration
Royal Bank Building
30-36 Knutsford Boulevard
P.O. Box 1500
Kingston 10

JAPON
Ambassade du Canada
Service d'immigration
5-25 Akasaka 8-Chome
Minato-ku
Tokyo 107

KENYA
Haut-commissariat du Canada
Service d'immigration
Comcraft House
5th Floor
Haile Selassie Avenue
Nairobi

LIBAN
Ambassade du Canada
Service des visas
rue Hamra, Centre Sabbag
C.P. 6864
Beyrouth

MAROC
Ambassade du Canada
Service d'immigration
13 bis, rue des Cadets
De Saumlie
Rabat-Agdal

MEXIQUE
Ambassade du Canada
Service d'immigration
Melchor Ocampo 463-7
Mexico 5, D.F.

NORVÈGE
Ambassade du Canada
Oscar's Gate 20
Postuttak
Oslo 1

PAKISTAN
Ambassade du Canada
Service d'immigration
Diplomatic Enclave, Plot 5
Islamabad

PAYS-BAS
Ambassade du Canada
Service d'immigration
Groot Hertoginnelaan 8, 7e étage
La Haye

PHILIPPINES
Ambassade du Canada
Service d'immigration
4e étage, PAL Building
Avenue Ayala
C.P. 901
Makati, Rizal

POLOGNE
Ambassade du Canada
Service d'immigration
Ulica Matejki 1/5
Varsovie 00-481

PORTUGAL
Ambassade du Canada
Service d'immigration
Praca Marquês de Pombal 14
5e étage
Lisbonne

SINGAPOUR
Haut-commissariat du Canada
Service d'immigration
7th and 8th Floors, Faber House
230 Orchard Road, P.O. Box 845
Singapour 9

SUÈDE
Ambassade du Canada
Service d'immigration
Tegelbacken 4
C.P. 16129
S-103 23 Stockholm 16

SUISSE
Ambassade du Canada
Service d'immigration
Helvetia — Vie
Belpstrasse 11
C.P. 1261
3007 Berne

TRINITÉ ET TOBAGO
Haut-commissariat du Canada
Service d'immigration
Colonial Building, Third Floor
74 South Quay, P.O. Box 565
Port of Spain

YOUGOSLAVIE
Ambassade du Canada
Service d'immigration
Proleterskih Brigada 58
Belgrade

APPENDICE « B »

BUREAUX À VOCATION COMMERCIALE DU GOUVERNEMENT CANADIEN À L'ÉTRANGER

AFRIQUE DU SUD
Pretoria
Ambassade du Canada
Nedbank Plaza
Angle Church et Beatrix
Arcadia, Pretoria 0083
Adresse postale:
C.P. 26006
Arcadia, Pretoria 0007
Câble: CANDOM PRETORIA
Tél: 487062-3-4
Télex: 53-720-SA/réponse: 3-720
Territoire: Botswana, Lesotho, Swaziland, Ile Maurice, La Réunion, Ste-Hélène

ALGÉRIE
Division commerciale
Ambassade du Canada
27 bis, rue d'Anjou
Hydra
Adresse postale:
C.P. 225, Alger Gare
Alger, Algérie
Territoire: Tunisie

ALLEMAGNE (RFA)
Bonn
Division commerciale
Ambassade du Canada
Friedrich-Wilhelmstrasse 18
53 Bonn, Allemagne de l'Ouest
Câble: CANADIAN
Tél. 231061
Télex: 886421 (DOMCA D)
Territoire: Etats de Baden-Wuerttenberg, de Bavière, d'Hesse, de Rhénanie-Palatinat et Sarre

Dusseldorf
Consulat général du Canada
Immermannstrasse 3
4 Düsseldorf, Allemagne de l'Ouest
Câble: CANADIAN
Tél. (0211) 353471
Télex: 8587144 (DMCN D)
Territoire: État du Rhin septentrional-Westphalie

Hambourg
Consulat général du Canada
Esplanade 41-47
2000 Hambourg 36, Allemagne de l'Ouest
Câble: CANADIAN
Tél. 351805
Télex: 215555 (DMCNH D)
Territoire: Brême, Basse Saxe, Schleswig-Holstein; Berlin-Ouest

ARABIE SAOUDITE
Division commerciale
Ambassade du Canada
King Abdul Aziz Street
Queen's Building — 6th Floor
P.O. Box 5050
Djedda, Arabie Saoudite
Câble: DOMCAN JEDDAH
Tél. 34597/8
Télex: 40060 SJ DOMCAN
Territoire: République arabe du Yemen et République populaire démocratique du Yemen

ARGENTINE
Division commerciale
Ambassade du Canada
Casilla de Correo 3898
Suipacha 1111
Buenos Aires, Argentine
Câble: CANADIAN
Tél. 32-9081 à 88
Télex: 121383 (121383AR CANAD)
Territoire: Paraguay, Uruguay, Iles Falkland

AUSTRALIE
Canberra*
Division commerciale
Haut-commissariat du Canada
Commonwealth Avenue
Canberra ACT 2600 Australie
Câble: DOMCAN
Tél. 73-3844
Télex: 089 62017 (DOMCAN AA62017)
*Le bureau de Canberra ne s'occupe que des demandes de renseignements qui nécessitent la liaison avec les ministères et organismes fédéraux.

Melbourne
Consulat général du Canada
Princes Gate East Tower
17th Floor
151 Flinders Street
Melbourne 3000, Australie
Câble: CANADIAN
Tél. 63-8431
Télex: 089 30501 (CDN GOVT AA30501)
Territoire: États de Victoria, Australie méridionale, Australie occidentale, Tasmanie

Sydney
Consulat général du Canada
8th Floor
A.M.P. Centre
50 Bridge Street
Sydney, N.S.W. 2000, Australie
Câble: CANADIAN
Tél. 231-6522
Télex: 089 20600 (CDN GOVT AA20600)
Territoire: Nouvelle-Galles du Sud, Queensland, Territoire de la capitale, Territoire du Nord, Nouvelle-Guinée des Papouas, Iles Salomon, Nauru

AUTRICHE
Division commerciale
Ambassade du Canada
Luegerring 10
1010 Vienne, Autriche
Câble: CANADIAN
Tél. 63-36-91, 63-66-26
Télex: 75320 (DOMCAN A)
Territoire: Bulgarie et Albanie

BELGIQUE
Division commerciale
Ambassade du Canada
rue de Loxum, 6
B-1000 Bruxelles, Belgique
Câble: CANADIAN
Tél. 513.79.40
Télex: 21613 (DOMCAN BRU)
Territoire: Luxembourg

BRÉSIL
Brasilia
Division commerciale
Ambassade du Canada
Caixa Postal 07-0961
SES — Avenida des Naçoes, lote 16
70.000 Brasilia DF, Brésil
Câble: CANADIAN
Tél. Brasilia 23 7515
Télex: 38061 1296 (CANADA BSB)
Territoire: Ouest central, Nord-est et bassin de l'Amazone, Minas Gerais

Rio de Janeiro
Consulat du Canada
Caixa Postal 2164 - ZC-00
Edificio Metropole
Avenida Presidente Wilson
165/60 andar
20.000 Rio de Janeiro RJ, Brésil
Câble: CANADIAN
Tél. 242-4140, 242-4146, 242-4147, 242-4148, 242-4149
Télex: 38021-22583 (ECAN BR)
Territoire: États de Rio de Janeiro, d'Espirito Santo et de Bahia

Sao Paulo
Consulat du Canada
Caixa postal 22002
Edificio Top Center
Avenida Paulista, 854, 5o andar*
Sao Paulo, Brésil
Câble: CANADIAN
Tél. 287-2122, 287-2234, 287-2601, 287-2213, 287-2011
Télex: 38011 (112323 CCAN BR)
Territoire: États de Sâo Paulo, de Parana, de Santa Catarina, de Rio Grande do Sul, et Mato-Grosso

*Prière de n'envoyer que des lettres à cette adresse. Pour les colis, on devrait préalablement consulter le bureau de Sâo Paulo pour s'assurer d'une livraison rapide.

CHILI
Division commerciale
Ambassade du Canada
Ahumada 11, 10e étage (numéro civique)
Casilla 771 (adresse postale)
Santiago, Chili
Câble: CANADIAN
Tél. 64189/62256
Télex: 3520068/3520068 (DOMCAN)

CHINE, RÉPUBLIQUE POPULAIRE
Division commerciale
Ambassade du Canada
10 San Li Tun
Pékin, République populaire de Chine
Tél. 521475
Territoire: République socialiste du Viêt-nam

COLOMBIE
Division commerciale
Ambassade du Canada
Apartado Aero 53531/2
Calle 58 no 10-42
Bogota 2, Colombie
Câble: CANADIAN
Tél. 355066, 355477
Télex: 044568 (DOMCAN BOG)
Territoire: Équateur

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES*
Mission du Canada auprès des
Communautés européennes
rue de Loxum, 6
B-1000 Bruxelles, Belgique
Câble: CANADIAN
Tél. 513.0600
Télex: 21613 (COMCAN BRU)
Territoire: Communauté économique européenne, Communauté européenne de l'énergie atomique, Communauté européenne du charbon et de l'acier

*Cette mission s'occupe de l'expansion économique et commerciale des Communautés européennes en termes de possibilités et de conséquences pour le Canada. Elle travaille également à développer une coopération économique et industrielle entre le Canada et la CEE.

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE-NORD
Délégation du Canada au Conseil de l'Atlantique-Nord
1110 Bruxelles, Belgique
Câble: CANDEL BRUSSELS
Tél. 215-88-53

CORÉE
Division commerciale
Ambassade du Canada
9e étage, édifice Hankook Ilbo
Adresse postale:
C.P. 6299
Séoul 100, République de Corée
Câble: CANADA SEOUL
Tél. 73-0182/4
Télex: 27425 (CANADA K27425)

COSTA RICA
Division commerciale
Ambassade du Canada
Apartado postal 10303
6e étage, édifice Cronos
Calle 3 y Avda Central
San José, Costa Rica
Câble: DOMCAN SAN JOSE
Tél. 230588
Télex: 2179 (DOMCAN)
Territoire: Zone du Canal, Nicaragua, Panama

CÔTE-D'IVOIRE
Division commerciale
Ambassade du Canada
C.P. 21194
Edifice Le Général
Angle avenue du Commerce et
Plateau Bottreau-Roussel
Abidjan, Côte-d'Ivoire
Câble: DOMCAN ABIDJAN
Tél. 32-20-09
Télex: 593 (DOMCAN ABIDJAN 593)
Territoire: Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Haute-Volta, Iles du Cap-Vert

CUBA
Division commerciale
Ambassade du Canada
Gaveta 6125
Calle 30 no 518 esq.
7a Avenida Miramar
LaHavane, Cuba
Toute correspondance a:
Division commerciale
C.P. (HVA) 500
Ottawa (Ontario) K1N 8T7
Câble: CANADIAN HAVANA
Tél. 2-6421/22/23

DANEMARK
Division commerciale
Ambassade du Canada
Prinsesse Maries Allé 2
Copenhague V, Danemark
Câble: CANADIAN
Tél. 01-21-36-22
Télex: 27036 (DMCNC DK)
Territoire: Groenland, Iles Féroé

ÉGYPTE, RÉPUBLIQUE ARABE D'
Division commerciale
Ambassade du Canada
6 Sharia Mohamed Fahmy el Sayed
Garden City
Adresse postale:
Bureau de poste Kasr el Doubara
Le Caire, République arabe d'Égypte
Câble: CANADIAN
Tél. 23110
Télex: 2677 (CANCAR UN)
Territoire: Lybie, Soudan, Liban Syrie et Jordanie

ESPAGNE
Division commerciale
Ambassade du Canada
Apartado 117
35, Nunez de Balboa
Madrid, Espagne
Câble: CANADIAN MADRID
Tél. 225-9119
Télex: 27347 (DOMCAN E)
Territoire: provinces hors de la Péninsule, Iles Baléares, Iles Canaries

ÉTATS-UNIS

Washington (D.C.)
Division commerciale
Ambassade du Canada
1746 Massachusetts Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20036
Câble: CANADIAN
Tél. (202) 785-1400
483-5505 (production de défense)
Télex: 0089664 (DOMCAN A WSH)
Territoire: Le gouvernement des États-Unis et ses agences, les organismes internationaux dont le siège social est à Washington. Toutes les autres demandes de promotion commerciale relatives à la région de Washington (D.C.) doivent être adressées au Consulat, à Philadelphie.

New York
Consulat général du Canada
1251 Avenue of the Americas
New York City, N.Y. 10020
Tél. (212) 586-2400
La nuit: 586-2403
Télex: 00126242 (DOMCAN NYK)
Territoire: États: Connecticut, New Jersey (12 comtés du nord), sud de New York.
Autre pays: Bermudes

Atlanta
Consulat général du Canada
900 Coastal States Building
260 Peachtree Street
Atlanta, Géorgie 30303
Tél. (404) 577-6810
Télex: 00542676 (DOMCAN ATL)
Territoire: Alabama, Florida, Georgie, Mississippi, Caroline du Nord et de Sud, Tennessee

Boston
Consulat général du Canada
500 Boylston Street
Boston, Massachusetts 02116
Tél. (617) 262-3760
Télex: 00940625 (DOMCAN BSN)
Territoire: États du Maine, du Massachusetts, du New Hampshire, du Rhode Island, du Vermont
Autres pays: St-Pierre et Miquelon

Buffalo
Consulat du Canada
One Marine Midland Center
Suite 3550
Buffalo, New York 14203
Tél. (716) 852-1247
Télex: 0091329 (DOMCAN-BUF)
Territoire: Nord de l'État de New York

Chicago
Consulat général du Canada
310 South Michigan Avenue
Suite 2000
Chicago, Illinois 60604
Tél. (312) 427-1031
Télex: 00254171 (DOMCAN-CGO)
Territoire: États de l'Illinois, de l'Iowa, du Missouri, du Nebraska et le sud du Wisconsin

Cleveland
Consulat du Canada
Illuminating Building
55 Public Square
Cleveland, Ohio 44113
Tél. (216) 771-0151
Télex: 00985364 (DOMCAN CLV)
Territoire: États de l'Ohio, du Kentucky, de la Virginie de l'Ouest, l'ouest de la Pennsylvanie

Dallas
Consulat du Canada
2001 Bryan Tower
Suite 1600
Dallas, Texas 75201
Tél. (214) 742-8031
Télex: 00732637 (DOMCAN DAL)
Territoire: États du Texas, de l'Arkansas, de l'Oklahoma, du Kansas et de la Louisiane

Détroit
Consulat du Canada
1920 First Federal Building
1001 Woodward Avenue
Détroit Michigan 48226
Tél. (313) 965-2811
Télex: 00230715 (DOMCAN DET)
Territoire: États du Michigan et de l'Indiana; ville de Toledo, Ohio

Los Angeles
Consulat général du Canada
510 West Sixth Street
Los Angeles, California 90014
Tél. (213) 627-9511
Télex: 00674119 (DOMCAN LSA)
Territoire: États de l'Arizona, de la Californie (les 10 comtés du sud), le comté de Clark au Nevada, le Nouveau-Mexique

Minneapolis
Consulat du Canada
15 South Fifth Street
Minneapolis, Minnesota 55402
Tél. (612) 336-4641
Télex: 00290229 (DOMCAN MPS)
Territoire: États du Minnesota, du Dakota du Nord et du Sud, du Montana (versant est), nord du Wisconsin

Philadelphie
Consulat du Canada
3 Parkway Bldg.
Suite 1310
Philadelphie, Pennsylvanie 19102
Câble: CANADIAN
Tél. (215) 561-1750
Télex: 00845266 (DOMCAN PHA)
Territoire: États du Delaware, du Maryland, du New Jersey (les 9 comtés du sud), l'est de la Pennsylvanie, la Virginie, le District de Columbia

San Francisco
Consulat général du Canada
One Maritime Plaza
Alcoa Building, Suite 1100
Golden Gateway Centre
San Francisco, California 94111
Tél. (415) 981-2670
Télex: 0034321 (DOMCAN SFO)
Territoire: États de la Californie (sauf les 10 comtés du sud), du Colorado, d'Hawaii, du Nevada (sauf le comté de Clark) de l'Utah et du Wyoming

Seattle
Consulat général du Canada
412 Plaza 600
Sixth and Steward
Seattle, Washington 98101
Tél. (206) 447-3820
Télex: 00328762 (DOMCAN SEA)
Territoire: Etats de l'Alaska, de l'Idaho, du Montana (versnat ouest), de l'Oregon, de Washington

FINLANDE
Division commerciale
Ambassade du Canada
Pohjois Esplanadi 25B
00100 Helsinki 10, Finlande
Câble: DOMCAN HELSINKI
Tél. 171141
Télex: 121363 (121363 DMCNH)

FRANCE
Division commerciale
Ambassade du Canada
35, avenue Montaigne
75008 Paris, France
Câble: CANADIAN PARIS
Tél. 225-99-55
Télex: 280806 (DOMCAN A PARIS)
Territoire: Andorre, Monaco

GRANDE-BRETAGNE
Londres
Division commerciale
Haut-commissariat du Canada
1 Grosvenor Square
Londres, W1X 0AB, Angleterre
Câble: SLEIGHING London
Tél. (01) 629-9492
Télex: 261592 (DOMINION LDN)
Territoire: Angleterre, Pays de Galles, Gibraltar

Glasgow
Consulat du Canada
Ashley House
195 West George Street
Glasgow G22HS, Ecosse
Câble: CANTRACOM
Tél. (041) 248-3026
Télex: 778650 (CDAGLW G)
Territoire: Irlande du Nord, Écosse

GRÈCE
Division commerciale
Ambassade du Canada
4, rue Ioannou Ghennadiou
Athènes 140, Grèce
Câble: CANADIAN ATHENS
Tél. 739-511
Télex: 5584 (215584 DOM GR)

GUATÉMALA
Division commerciale
Ambassade du Canada
Edificio Maya, 5e étage
Via 5, 4-50, Zone 4
Guatémala, Guatémala, C.A.
Câble: CANADIAN
Tél. 65-497, 65-393, 31-94-45, 31-55-28, 31-55-47
Télex: 5206 (DOMCAN GU 5206)
Territoire: El Salvador, Honduras

HONG KONG
Division commerciale
Commissariat du Canada
14/15 Floors, Asian House
1 Hennessy Road
C.P. 20264
Hong Kong, Hong Kong
Câble: CANADIAN
Tél. 5-282224, 5-282423
Télex: 73391 (DOMCAN 73391)
Territoire: Macao

HONGRIE
Division commerciale
Ambassade du Canada
Budakeszi ut 55/dP/8
1021 Budapest, Hongrie
Tél. 365-728, 365-738, 165-858, 365-087
Télex: 22-4588 (CANADA H)

INDE
Division commerciale
Haut-commissariat du Canada
P.O. Box 5208
Shanti Path
Chanakyapuri
New Delhi — 110021, Inde
Câble: CANADIAN
Tél. 61-9461
Télex: 2346 (DOMCAN NDI 2346)
Territoire: Bhoutan, Sri Lanka, Nepal

INDONÉSIE
Division commerciale
Ambassade du Canada
5e étage
Wisma Metropolitan
J1.Jendral Sudirman
Djakarta, Indonésie
Adresse postale:
C.P. 52
Djakarta, Indonésie
Tél. 584417, 584566 et 584631
Télex: 011-44345
(DOMCAN DKT, 44345)

IRAN
Division commerciale
Ambassade du Canada
Avenue Takhte Tavoos
Avenue Daryaye Noor, no 57
Téhéran, Iran
Toute correspondance à:
C.P. 1610
Téhéran, Iran
Câble: CANTRACOM
Tél. 623310, 623549, 622975
Télex: 212337 (MCAN IR)
Territoire: Koweit, Bahrein, les Emirats arabes unis, Oman et Qatar

IRAQ
Division commerciale
Ambassade du Canada
C.P. 323
Bureau de poste central
Bagdad, Iraq
*(Ambassade située dans la ville de Al-Mansour)
Câble: DOMCAN BAGHDAD
Tél. 5521459
Télex: 2486 (DOMCAN IK)

IRLANDE
Division commerciale
Ambassade du Canada
65/58 St. Stephen's Green
Dublin 2, Irlande
Câble: DOMCAN
Tél. 781-988
Télex: 5488 (DMCN E1)

ISRAËL
Division commerciale
Ambassade du Canada
220, rue Hayarkon
Tel-Aviv, Israël
Câble: CANADIAN
Tél. 228122
Télex: 341293 (CANADA IL)
Territoire: Chypre

ITALIE
Rome
Division commerciale
Ambassade du Canada
Via G.B. de Rossi 27
00161 Rome, Italie
Câble: CANADIAN
Tél. 864-327, 855-341
Télex: 61056 (DOMCAN ROME)
Territoire: Provinces: Toscane, Marches, Ombrie, Latium, Abruzzes, Molise, Pouilles, Campanie, Basilicate, Calabre, Sicile et Sardaigne.
Autres pays: Malte

Milan
Consulat général du Canada
Via Vittor Pisani 19
20124 Milan, Italie
Câble: CANTRACOM
Tél. 652-600, 657-0451
Télex: 31368 (CONTRCOM MILAN)
Territoire: Provinces: Emilie-Romagne, Lombardie, Piémont, Trentin-Haut Adige, Vénétie, Ligurie, Trieste, Val d'Aoste, Frioul-Vénétie Giulia

JAMAÏQUE
Division commerciale
Haut-commissariat du Canada
P.O. Box 1500
Dominion Life Building
Knutsford Boulevard
Kingston 10, Jamaïque
Câble: CANADIAN
Tél. 92-61500, 92-61509
Télex: 2130 (BEAVER JA)
Territoire: Bahamas, Belize, Iles Cayman, Turks et Caicos

JAPON
Division commerciale
Ambassade du Canada
3-38 Akasaka 7-Chome, Minato-ku
Tokyo 107, Japon
Câble: CANADIAN
Tél. 408-2101/8
Télex: TK2218 (DOMCAN TK 2218)
Territoire: Guam

KENYA
Division commerciale
Haut-commissariat du Canada
P.O. Box 43778
Nairobi, Kenya
Installée à:
Comcraft House
Haile Selassie Avenue
Câble: DOMCAN NAIROBI
Tél. 334033
Télex: 22198 (DOMCAN NRB)
Territoire: Ethiopie, République de Somalie, Ouganda, Tanzanie, République démocratique de Madagascar, les Seychelles et les Îles Comores

KOWEIT
Division commerciale
Ambassade du Canada
Emplacement 1
28 Quaraish
Nuzha
Adresse postale:
C.P. 25281
Safat, Koweit

LIBAN
Division commerciale
Ambassade du Canada
Immeuble Sabbagh
Rue Hamra
Beyrouth, Liban
Tél. 350665 - 352196
Télex: 20652 (DOMCAN 20652LE)

MALAYSIA
Division commerciale
Haut-commissariat du Canada
P.O. Box 990
A.I.A. Building, Ampang Road
Kuala Lumpur, Malaysia
Câble: DOMCAN
Tél. 89722/5 et 89795
Télex: KL30269 (DOMCAN MA 30269)

MAROC
Division commerciale
Ambassade du Canada
Adresse postale:
B.P. 709
Rabat-Agdal, Maroc
Tél. 713-75, 76, 77
Télex: 31964 (CDA RABAT 31964)

MEXIQUE
Division commerciale
Ambassade du Canada
Apartado Postal 5-364
Melchor Ocampo 463, 7e étage
Mexico 5, D.F., Mexique
Câble: CANADIAN
Tél. (905) 533-0610
Télex: 1771191 (DOMCAN MEX)

NATIONS-UNIES
Mission permanente du Canada
auprès des Nations-Unies
866 United Nations Plaza
Suite 250
New York, N.Y. 10017
Câble: CANINUN NYK
Tél. (212) 751-5600
Télex: 00126228 (CANINUN NYK)

NIGERIA
Division commerciale
Haut-commissariat du Canada
P.O. Box 851
New Niger House
1/5 Odunlami Street
Lagos, Nigéria
Câble: CANADIAN
Tél. 53630
Télex: 21275 (DOMCAN LAGOS)
Territoire: Ghana, Sierra Leone, Togo, République populaire du Bénin

NORVÈGE
Division commerciale
Ambassade du Canada
Postuttak
Oslo 1, Norvège
Câble: CANADIAN
Tél. 46.69.55
Télex: Oslo 11880 (11880 DOMCAN)
Territoire: Islande

NOUVELLE-ZÉLANDE
Division commerciale
Haut-commissariat du Canada
P.O. Box 12-049 Wellington North
ICI Building, 3rd Floor
Molesworth Street
Wellington, Nouvelle-Zélande
Câble: DOMCAN Wellington
Tél. 739577
Télex: 3577 (DOMCAN NZ3577)
Territoire: Iles Cooke
Iles Gilbert, Tahiti, Tonga, Samoa occidentales, Fiji, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Tokelau, Niue

PAKISTAN
Division commerciale
Ambassade du Canada
P.O. Box 1042
Diplomatic Enclave
Ramna 5
Islamabad, Pakistan
Câble: CANADIAN
Tél. 21101, 04
Télex: 82700 (5700 DOMCAN PK)
Territoire: Afghanistan

PAYS-BAS
Division commerciale
Ambassade du Canada
Sophialaan 7
La Haye, Pays-Bas
Câble: CANADIAN
Tél. (070) 61-41-11
Télex: 31270 (DOMCAN HAGUE)

PÉROU
Division commerciale
Ambassade du Canada
Libertad 130, Miraflores
Casilla 1212
Lima, Pérou
Câble: CANADIAN
Tél. 463890
Télex: 25323 (25323 PU DOMCAN)
Territoire: Bolivie

PHILIPPINES
Division commerciale
Ambassade du Canada
P.O. Box 971, Commercial Centre
Makati, Metro Manila 3117,
Philippines
Câble: CANADIAN
Tél. 87-65-36 ou 87-78-46
Télex: 3676 (DOMCAN PN 3676)

POLOGNE
Division commerciale
Ambassade du Canada
Matejki 1/5
Srodmiescle
Varsovie, Pologne
Câble: DOMCAN WARSAW
Tél. 29-80-51
Télex: 813424 (813424 CANAPL)

PORTO RICO
Consulat du Canada
1606 Pan Am Building
Hato Rey
San Juan, Porto Rico 00917
Tél. (809) 753-0532
Télex: Câble et sans fil/WUI
365369CANADA
365351CANADA
Territoire: Iles Vierges britanniques et américaines, République dominicaine, Haïti

PORTUGAL
Division commerciale
Ambassade du Canada
Rua Rosa Araujo, 2
7e étage
Lisbonne 2, Portugal
Câble: CANADIAN
Tél. 56-25-49
Télex: 12377 (DOMCAN P)
Territoire: Açores, Madère

ROUMANIE
Division commerciale
Ambassade du Canada
36 Str. N. Iorga
C.P. 2966
Bureau de Poste no 2
Bucarest, Roumanie
Tél. 50-59-56 et 50-63-30
Télex: 10690 (CANAD R)

SINGAPOUR
Division commerciale
Haut-commissariat du Canada
P.O. Box 845
Faber House, 7 & 8th Floors
230/236 Orchard Road
Singapour 9, Singapour
Câble: CANADIAN
Tél. 37-1322
Télex: 277 (DOMCAN SPORE)
Territoire: Brunei

SUÈDE
Division commerciale
Ambassade du Canada
C.P. 16129
S-103 23 Stockholm 16, Suède
Câble: CANADIAN
Tél. 23-79-20
Télex: 10687 (10687 DOMCAN S)

SUISSE
Division commerciale
Ambassade du Canada
Kirchenfeldstrasse 88
300 Berne, Suisse
Câble: CANADIAN BERNE
Tél. 44-63-81
Télex: 32489 (DMCNB CH)
Territoire: Liechtenstein

TCHÉCOSLOVAQUIE
Division commerciale
Ambassade du Canada
Mickiewiczova 6
12533 Prague 6, Tchécoslovaquie
Câble: DOMCAN PRAGUE
Tél. 326941
Télex: 121061 (DMNCN C)

THAÏLANDE
Division commerciale
Ambassade du Canada
P.O. Box 2090
The Boonmitr Building
11th Floor
138 Silom Road
Bangkok, Thaïlande
Tél. 234-1561/8
Télex: 2671 (DOMCAN TH2671)
Territoire: Laos, Birmanie, Bangladesh

TRINITÉ ET TOBAGO
Division commerciale
Haut-commissariat du Canada
P.O. Box 1246
Huggins Building
72 South Quay
Port of Spain, Trinité
Câble: DOMCAN PORT OF SPAIN
Tél. 62-34787, 62-37254/8
Télex: 226 (226 DOMCAN WG)
Territoire: Barbade, Guyane française, Guadeloupe, Guyane, Martinique, St-Martin, Surinam, Iles du Vent et Sous-le-Vent (Antigua, St. Kitts-Nevis-Anguilla, Montserrat, Dominique, Ste-Lucie, St-Vincent, Grenade)

TURQUIE
Division commerciale
Ambassade du Canada
Nenehatun Caddesi 75
Gaziosmanpasa, Ankara, Turquie
Câble: DOMCAN ANKARA
Tél. 27-58-03/04/05
Télex: 42369 (DOMCAN ANKARA)

(URSS) UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES
Division commerciale
Ambassade du Canada
23 Starokonyushenny Pereulok
Moscou, URSS
Câble: CANAD MOSCOW
Tél. 241-90-34
Télex: 7401 (DOMCAN MSK401)
Territoire: Mongolie

VÉNÉZUELA
Division commerciale
Ambassade du Canada
Apartado 62302
Edificio La Estancia
Avenida La Estancia No. 10
Caracas 106, Vénézuela
Câble: CANADIAN
Tél. 91-32-77
Télex: 23377 (DOMCAN VN)
Territoire: Antilles néerlandaises

YOUGOSLAVIE
Division commerciale
Ambassade du Canada
Proleterskih brigada 69
11000 Belgrade, Yougoslavie
Câble: DOMCAN BELGRADE
Tél. 434-524
Télex: 11137 (YU DOMCA)

ZAÏRE, RÉPUBLIQUE DU
Division commerciale
Ambassade du Canada
Édifice Pétrozaïre
Angle ave Wangata et boul. 30-juin
Adresse postale:
C.P. 8341
Kinshasa, République du Zaïre
Câble: DOMCAN KIN
Tél. 22706, 24346
Télex: 21303 (DOMCAN ZR)
Territoire: Burundi, Ruanda, République populaire du Congo, Cameroon, Empire Centrafricaine, Tchad, Gabon

ZAMBIE
Division commerciale
Haut-commissariat du Canada
P.O. Box 1313
Lusaka, Zambie
Câble: DOMCAN LUSAKA
Tél. 75187/8 et 75159
Télex ZA 4248 (DOMCAN ZA)
Territoire: Malawi, Mozambique

APPENDICE « C »

BUREAUX RÉGIONAUX ET CENTRE DES ENTREPRISES DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

ST-JEAN, TERRE-NEUVE
127, rue Water
2e étage — C.P. 6148
St-Jean (Terre-Neuve)
A1C 5X8

CHARLOTTETOWN,
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
Dominion Building, C.P. 2289
97, rue Queen
Charlottetown (Ile-du-Prince-Edouard)
C1A 8C1

HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE
Bureau 1124, Duke Tower
5251, rue Duke
Scotia Square
Halifax (Nouvelle-Ecosse)
B3J 1N9

FREDERICTON, NOUVEAU-BRUNSWICK
Immeuble Eastern Canada
Bureau 642
440, rue Queen
Frédéricton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H8

MONTRÉAL, QUÉBEC
C.P. 1270
Succursale "B"
Bureau 600
685, rue Cathcart
Montréal (Québec)
H3B 3K9

QUÉBEC, QUÉBEC
Bureau 620
2, Place Québec
Québec (Québec)
G1R 2B5

TORONTO, ONTARIO
C.P. 325
Commerce Court Ouest
51e étage
Toronto (Ontario)
M5L 1G1

WINNIPEG, MANITOBA
Bureau 1104
Immeuble de la Banque royale
220, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0A5

REGINA, SASKATCHEWAN
Bureau 980
Avord Tower
2002, avenue Victoria
Régina (Saskatchewan)
S4P 0R7

EDMONTON, ALBERTA
500 Macdonald Place
9939, avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 2W8

VANCOUVER, COLOMBIE-BRITANNIQUE
C.P. 49178
Bureau 2743
Bentall Centre, Tour III
595, rue Burrard
Vancouver (Colombie-Britannique)
V7X 1K8

LE CENTRE DES ENTREPRISES EST AU:
1er étage (aire centrale)
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5
Tél. (613) 995-5771
Télex: 053-4123

CENTRE DES ENTREPRISES DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce a mis sur pied, à Ottawa, le Centre des entreprises, dont le but est de fournir des renseignements et des conseils sur les programmes du gouvernement fédéral à l'intention des entreprises. On peut téléphoner gratuitement au Centre de n'importe au Canada en composant Zenith 0-3200.

APPENDICE « D »

BUREAUX PROVINCIAUX D'EXPANSION INDUSTRIELLE

TERRE-NEUVE	Department of Industrial Development Confederation Building St. John's, A1C 5T7	
NOUVELLE-ÉCOSSE	Department of Development 5151 George Street Halifax, B3J 2R7	Agent General Province of Nova Scotia 14 Pall Mall London S.W. 1 Y5LU England
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	Department of Industry and Commerce Box 2000 Charlottetown, C1A 7N8	
NOUVEAU-BRUNSWICK	Department of Commerce and Development Centennial Building Fredericton, E3B 5H1	
QUÉBEC	Ministère de l'Industrie et du Commerce, 710 Place d'Youville Québec, G1R 4Y4 et Ministère de l'Industrie et du Commerce 1, Place Ville-Marie, Pièce 2300 Montréal, H38 3M6	Délégation Générale du Québec Rue de la Loi 56 — Boîte no. 1 1040 Bruxelles, Belgique Délégation du Québec Königsallee 30 — Kö-Center 4000 Dusseldorf 1, Allemagne Délégation Générale du Québec 12 Upper Grosvenor Street London W1X 9PA, England Délégation du Québec Via Piccinni, no. 2, 4 Piano 20131 — Milano, Italie Délégation Générale du Québec 66, rue Pergolèse 75116 Paris, France Délégation du Québec Suite 501 — Sanno Grand Building 14-2 Nagato-cho, 2-Chome Chiyoda-Ku, Tokyo 100 Japon Bureau du Québec 20th Floor — Commerce Court North P.O. Box 391 Commerce Court Postal Station Toronto, Ontario M5L 1G3. Délégation du Québec Peachtree Center Tower Suite 1501 230 Peachtree Street, N.W. Atlanta, Georgia 30303. U.S.A. Délégation du Québec Park Square Building 31 St. James Avenue — Suite 409 Boston, Mass. 02116. U.S.A.

		Délégation du Québec 72 West Adams Street Suite 1536 Chicago, Illinois 60603. U.S.A.
		Délégation du Québec 510 West, 6th Street Suite 1119 Los Angeles, Calif. 90014. U.S.A.
		Délégation Générale du Québec 17 West — 50th Street Rockefeller Center New York City, New York 10020. U.S.A.
		Délégation du Québec 1714 Adolphus Tower Building 1412 Main Street Dallas, Texas 75202. U.S.A.
ONTARIO	Ministry of Industry and Tourism 900 Bay Street Toronto M7A 1S6	Ministère de l'Industrie et du Tourisme Gouvernement de l'Ontario, Canada 19, avenue Montaigne Paris, France 75008
		Ministère de l'Industrie et du Tourisme Gouvernement de l'Ontario, Canada 24, avenue des Arts 1010, Bruxelles, Belgique
		Ministry of Industry and Tourism Government of Ontario Canada Ontario House Charles II Street London SW1Y 4QS, England
		Ministry of Industry and Tourism Government of Ontario, Canada Brockenheimer Landstr. 51/53 6000 Frankfurt, Germany
		Ministry of Industry and Tourism Government of Ontario, Canada Via Senato 7 20121 Milan (Italie)
		Ministry of Industry and Tourism Government of Ontario, Canada World Trade Center Building Room 1219 4-1, Hamamatsu-cho 2-chome Minato-ku Tokyo 105, Japan
		Ministry of Industry and Tourism Government of Ontario, Canada Strandvagen 7B Stockholm, Sweden

		Ministry of Industry and Tourism Government of Ontario, Canada Suite 1306 233 N. Michigan Ave. Chicago, 166-60601 U.S.A.
		Ministry of Industry and Tourism Government of Ontario, Canada Suite 1001 606 South Olive Street Los Angeles, CA 90014 U.S.A.
		Ministry of Industry and Tourism Government of Ontario, Canada Suite 1080 1251 Avenue of the Americas New York, NY 10020 U.S.A.
MANITOBA	Department of Industry and Commerce 1 Lakeview Square 155 Carlton St.	
SASKATCHEWAN	Department of Industry and Commerce Saskatchewan Power Building Regina S4P 3V7	Agent general Saskatchewan House 14-16 Cockspur St. London S.W. 1Y 5BL England
ALBERTA	Department of Business Development and Tourism Centennial Building Capitol Square, 13th floor 100065 Jasper Ave. Edmonton T5J 0H4	Agent General Province of Alberta 37 Hill Street Alberta House London W.1 x 7FD England
		Department Business Development and Tourism Province of Alberta 7th floor Akasaka Tokyo Building 14-3, 2 Chome Nagata-cho, Chigoda-ku Tokyo 100, Japan
		Department of Business Development and Tourism Province of Alberta 703, 510 West Sixth Street Los Angeles, CA 90014 U.S.A.
COLOMBIE-BRITANNIQUE	Ministry of Economic Development Parliament Buildings Victoria, V8V 1X4	British Columbia House 1-3 Regent Street London S.W. 1Y, 4NS England

APPENDICE « E »

BANQUES À CHARTE CANADIENNES

BANQUE DE MONTRÉAL
P.O. Box 6002
Montréal (Québec)
H3C 3B1

BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
44 King St. W.
Toronto, (Ontario)
M5H 1M2

BANQUE TORONTO-DOMINION
P.O. Box 1,
Toronto Dominion Centre,
Toronto, (Ontario)
M5K 1A2

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE
Commerce Court
Toronto, (Ontario)
M5L 1A2

BANQUE ROYALE DU CANADA
P.O. Box 6001
Montréal (Québec)
H3C 3A9

BANQUE NATIONALE DU CANADA
Place d'Armes
Montréal (Québec)
H2Y 2W3

BANQUE MERCANTILE DU CANADA
P.O. Box 520
Montréal (Québec)
H3C 2T6

BANQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
1725, Two Bentall Centre
Vancouver (British Columbia)
V7X 1K1

BANQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU CANADA
1801, Toronto-Dominion Tower
Edmonton Centre
Edmonton (Alberta)
T5J 2Z1

THE NORTHLAND BANK
1200 Home Oil Tower
324 - 8th Avenue S.W.
Calgary (Alberta)
T2P 2Z2

BANK CONTINENTALE DU CANADA
13 Adelaide St., W.
Toronto, (Ontario)
M5H 3R2

BANQUE CONTINENTALE DU CANADA
13 Adelaide St., W.
Toronto, (Ontario)
M5H 3R2

APPENDICE « F »

BUREAUX D'EXPANSION INDUSTRIELLE DES COMPAGNIES FERROVIAIRES

LE CANADIEN NATIONAL
Directeur général
Département du développement industriel
C.P. 8100
Montréal (Québec) H3C 3N3

LE CANADIEN PACIFIQUE
Directeur
Développement industriel
Gare Windsor
Montréal (Québec) H3C 3E4

HF3226/.A314
Canada. Ministère de l'ind
L'exploitation d'une
entreprise au canada.
ADUK 1981 Pt.5

DATE DUE - DATE DE RETOUR

ISTC 1551 (8/88)

INDUSTRY CANADA / INDUSTRIE CANADA
222484

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1978
© Minister of Supply and Services Canada 1978

Numéro de catalogue:

(This publication is also available in English)

Canada